

DOSSIER DE CANDIDATURE

ELECTION DE LA REINE DU CARNAVAL 2024

Date limite de réception : le **30 novembre 2023 à 20h00**

Pouvoir Adjudicateur

OFFICE DU CARNAVAL PEYI GUYANE
EPCC LES 3 FLEUVES
Rte de Montabo
97300 Cayenne

LE CONTEXTE

Pour la saison carnavalesque 2024, l'Office du Carnaval Peyi Guyane (UCPG), organise l'élection de la Reine du Carnaval 2024, afin de valoriser les créateurs carnavalesques de Guyane.

Cet évènement se déroulera lors de l'ouverture du carnaval 2024, **le dimanche 07 janvier 2024.**

ARTICLE 1 : OBJET

Cet appel à candidature a pour objet de **sélectionner les candidates au titre de Reine du carnaval 2024.**

Lieu d'exécution : Guyane

ARTICLE 2 : PIECES CONSTITUTIVES

Les pièces constitutives du dossier de candidature sont énumérées ci-dessous :

1. Le présent cahier des charges dûment paraphé, et signé
2. La fiche d'inscription
3. L'attestation sur l'honneur
4. Pièce d'identité des candidates

ARTICLE 3 : LES PRESTATIONS DEMANDEES

Les candidates et leurs créateurs devront présenter une création avec les critères suivants :

- Conforme au thème présenté sur la fiche d'inscription de la candidate
- Conforme au thème Aquatique
- Originale
- Esthétique
- Mobile
- Avec des matières durables

Les candidates et leurs créateurs s'engagent :

- Après acceptation du dossier, à être présents lors de la répétition et du tirage au sort
- A être présent le jour de l'élection à l'heure convoquée.

En cas de non-respect, l'Office se réserve le droit de disqualifier la candidate et son créateur.

Les candidates et leurs créateurs s'engagent :

- Être responsable de l'entretien et du maintien du costume durant la période du carnaval 2024
- La Reine du Carnaval et ses dauphines doivent respecter l'engagement de participer à toutes les manifestations auxquelles elles seront conviées.
- La candidate élue devra être présente à la prochaine élection, afin de remettre sa couronne à son successeur. En cas d'empêchement, elle sera représentée par sa 1ère dauphine.

Le non-respect de ces conditions pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la candidate, d'une demande de remboursement des frais engagés par l'Office, ainsi que la restitution de tous les cadeaux reçus.

ARTICLE 4 : L'ELECTION

Lors de la manifestation, chaque candidate sera présentée avec un numéro de passage attribué lors du tirage au sort.

Les candidates seront notées individuellement par chaque membre du jury selon les critères cités dans

l'article 3.

Les gagnants seront désignés par le jury.

ARTICLE 5 : LES TITRES

Le principe du jeu consiste à attribuer 3 titres (candidates et créateurs) :

« Reine du Carnaval 2024 »

« 1ère dauphine du Carnaval 2024 »

« 2ème dauphine du Carnaval 2024 »

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DU TITULAIRE

La candidate est tenue :

- À un devoir d'information ;
- À une utilisation strictement confidentielle des documents et données auxquels il aura eu accès
- A participer à toutes les manifestations demandées par l'Office, en Guyane et à l'extérieur.

Toute proposition relative à la Reine du Carnaval 2024, et notamment celle à caractère commercial qui lui serait faite directement, toute demande d'interview, de reportage photographique ou télévisuel, devra impérativement être transmise à l'Office, propriétaire du costume, qui sera seul juge de la suite à donner.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DE L'OFFICE

L'office s'engage :

- A transmettre un programme de représentation en amont pour son organisation personnelle
- A prendre en charge tous les déplacements de la Reine du carnaval 2024 lorsqu'elle y est invitée

ARTICLE 8 : DATE LIMITE DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures COMPLET est fixée au 30 novembre 2023 à 20h00.

Les candidatures sont dématérialisées et doivent être transmises à l'Office, par courriel aux adresses mails ci-dessous :

contact@office-carnaval-guyane.fr

La candidate et le créateur déclarent avoir pris connaissance du présent cahier des charges et être en accord avec les principes et engagements visés ci-dessus.

Ils autorisent la publication de leurs photographies, sur tous supports de communication

Fait à _____, le _____

Signature du créateur

« Lu et approuvé »

Signature de la candidate

« Lu et approuvé »

OFFICE DU CARNAVAL PEYI GUYANE

FICHE D'INSCRIPTION
« ELECTION DE LA REINE DU CARNAVAL 2024 »

CREATEUR	
Nom	
Prénom	
Téléphone portable	
Mail	

CANDIDATE	
Nom	
Prénom	
Téléphone portable	
Mail	

COSTUME	
Nom du costume	
Thème du costume	
Temps de réalisation du costume	
Description Taille Poids Éléments de composition Matériaux utilisés	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nom de la candidate :.....

Prénom de la candidate :.....

Je soussignée,, atteste sur l'honneur n'avoir aucune poursuite ou condamnation judiciaire en cours, pouvant nuire à l'image de la couronne de Reine du carnaval 2024, ni de la Guyane.

Cette attestation est faite pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à , le

Signature de la Candidate